

**ELEVE**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Date & lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
 N° de portable : .....  
 Classe scolaire 2024/2025 : ..... Classe de danse en 2023/2024 : .....  
 Etablissement scolaire fréquenté : .....

**PARENTS**

PARENTS	PARENT 1	PARENT 2
NOM* PRENOM*		
ADRESSE*		
CODE POSTAL* VILLE**		
TEL. DOMICILE*		
PORTABLE*		
EMAIL*		
TYPE DE GARDE <i>pour les parents divorcés</i>		

\* Mentions obligatoires  
 \*\* Les résidents de Cannes et de Mougins doivent fournir un justificatif de domicile

**COURS SUIVIS**

J'inscris mon enfant POLE NATIONAL SUPERIEUR DE DANSE ROSELLA HIGHTOWER pour toute l'année scolaire 2024/2025 en classe de : .....  
 pour les nouveaux élèves, voir le niveau selon l'âge, sous validation du PNSD Rosella Hightower

Je m'engage à verser pour l'année 2024/25 :

Frais d'adhésion annuelle obligatoires :	.....34.....	€
Frais de cours (paiement par trimestre) : voir tarifs page 2 - Annexes	3 X .....	= ..... €
Je bénéficie d'une remise d'inscription d'un autre enfant dans l'école :		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<b>Total</b>		..... €

Lu et approuvé - Fait à ..... le.....

Signature obligatoire du répondant financier

**CONDITIONS GENERALES**

- Les règlements sont dus en début de trimestre scolaire.
- Le présent document vaut engagement contractuel du parent signataire à régler une année scolaire complète.
- Selon les places disponibles et à la suite de la première semaine de cours, l'école validera définitivement les préinscriptions des nouveaux élèves.
- Les dates d'activité et de vacances sont précisées en début d'année aux familles. LE PNSD se réserve le droit de les modifier selon son calendrier d'activité.
- La tenue réglementaire est obligatoire et reste à la charge des familles.
- La direction pédagogique de l'école se réserve le droit d'imposer le choix des groupes pour respecter la cohérence des niveaux techniques au sein de chaque groupe.
- L'école ne peut pas être tenue responsable en cas de vol dans les vestiaires. Nous vous conseillons de prendre vos précautions.
- En cas d'absence prolongée pour maladie ou accident (dûment justifiée par un certificat médical), un avoir sera appliqué au prorata des périodes effectuées, hors déduction des frais administratifs.
- Dans le cas d'une exclusion disciplinaire définitive, les trimestres échus et le mois en cours seront dus.
- En cas de litige, le tribunal de Cannes est seul compétent.

**TARIFS : par trimestre**

COUT AU TRIMESTRE	RESIDENT CANNES-MOUGINS	RESIDENT AUTRES COMMUNES
- <b>Eveil</b> - <b>Initiation 1</b> <i>1 cours par semaine</i>	137 €	186 €
- <b>Initiation 2</b> <i>2 cours par semaine</i>	191 €	267 €
- <b>Orientation 1</b> <i>*2 ou 3 cours par semaine</i>	213 €	312 €
- <b>Orientation 2</b> <i>*3 ou 4 cours par semaine</i>	234 €	344 €
- <b>Orientation 3</b> <i>*4 ou 5 cours par semaine</i>	257 €	366 €

*\*Un cours supplémentaire intensif sera proposé par les professeurs à certains élèves. Le tarif restera le même pour ces élèves.*

*\* Une remise de 20% sera accordée sur ces tarifs pour les frais d'inscription du second enfant.*

Lu et approuvé - Fait à ..... le.....

**Signature obligatoire du répondant financier**